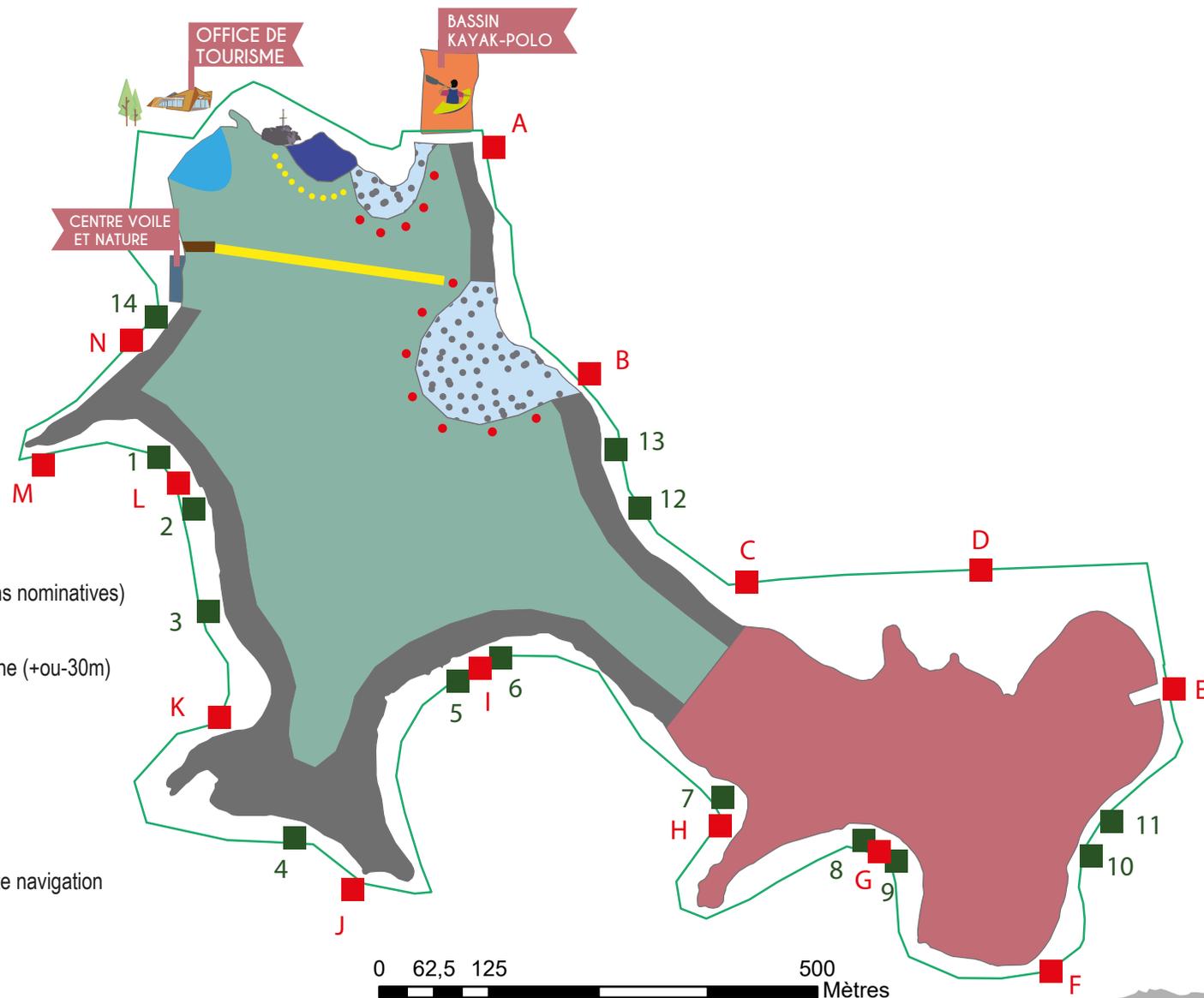


PLAN D'EAU DE TRÉMELIN (Iffendic 35)

Navigation

(schéma directeur d'utilisation annexé à l'arrêté préfectoral)



LÉGENDE DES PRIORITÉS D'USAGE

- Couloir de nage avec palme
(autorisation du maire spécifique aux associations nominatives)
- Zone prioritaire au modélisme
- Bande de rives réservée prioritairement à la pêche (+ou-30m)
- Zone de baignade, toute autre activité interdite
(balisage par des bouées jaunes)
- Zone prioritaire au kayak polo
- Zone prioritaire à la navigation
- Zone réservée à la pêche
- Zone rocheuse ou de hauts fonds interdite à toute navigation
(balisage par des bouées rouges)
- Bornes de secours numérotées
- 14 postes de pêche
- Sentier aménagé (tour du lac 5 km - 1h)

0 62,5 125 500
Mètres